

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transformation
et de la Fonction publiques

Arrêté du 21 mai 2021

**portant nomination des membres de la commission de sélection pour l'accès,
en 2021, aux classes préparatoires « Talents » de l'Ecole nationale d'administration**

**Par arrêté de la ministre de la Transformation et de la Fonction publiques en date du
21 mai 2021**

Vu le décret n° 2002-49 du 10 janvier 2002 modifié relatif aux missions, à l'administration et aux emplois de direction de l'Ecole nationale d'administration (ENA) ;

Vu le décret n° 2015-1449 du 9 novembre 2015 modifié relatif aux conditions d'accès et aux formations à l'Ecole nationale d'administration ;

Vu l'ordonnance n° 2021-238 du 3 mars 2021 favorisant l'égalité des chances pour l'accès à certaines écoles de service public ;

Vu le décret n° 2021-239 du 3 mars 2021 instituant des modalités d'accès à certaines écoles de service public et relatif aux cycles de formation y préparant ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2009 relatif à la mise en place d'une classe préparatoire pour l'accès au concours externe de l'Ecole nationale d'administration ;

Sur la proposition du directeur de l'École nationale d'administration,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de membres de la commission de sélection pour l'accès, en 2021, aux classes préparatoires « Talents » de l'Ecole nationale d'administration :

M. Paolo Bailo, représentant le directeur de l'Ecole nationale d'administration ;

M. Arnaud Duranthon, personnalité extérieure choisie pour ses compétences en matière de recrutement et de formation ;

Mme Jeanne Ménéménis, fonctionnaire issue des corps formés par l'Ecole nationale d'administration ;

Mme Elisabeth Rozier, fonctionnaire choisie pour sa connaissance des questions d'égalité des chances.

Mme Jeanne Ménéménis préside la commission.

Article 2

Le directeur de l'Ecole nationale d'administration est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 21 mai 2021

La ministre de la transformation et de la fonction
publiques,
Pour la ministre et par délégation :

La sous-directrice chargée de l'élaboration des statuts et des
réglementations



Marie-Hélène PERRIN